



Reprise d'activité

Par levent

Bonjour,

Etant en retraite depuis pas mal d'années, > 74ans,ancien cadre, j'ai été sollicité par une société pour prendre en charge une branche de la société comme directeur générale de la branche X.

Je voudrais connaitre ce que je peux demander, et/ou ce qu'il serait, pour moi le plus intéressant, tout en sachant que je veux garder une certaine liberté dans mes congés.

en terme de:

- contrat CDI ou autre

- type de salaire

j'ai vue sur un site "cockpit" des sociétés recherchant des anciens cadres, proposer des salaires jours assez haut, de 450 eur à 700 eur/jour?

- demander un PC

- un GSM

- prise en charge des déplacements (nourriture, transport)

apparemment j'aurai un bureau attribué sur Paris, ou je réside.

Tout vos conseils et recommandations sont les biens venus.

Merci

Danslevent